

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le

ID : 055-215501222-20220705-22_093BIS-DE

SÉANCE DULUNDI 27 JUIN 2022

EM/NC

Objet: Mise à jour des tarifs des salles

N° : DCM2022/093BIS

L'an deux mille vingt deux, le lundi 27 juin à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par le Maire le 20 juin 2022.

Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Jean-Philippe VAUTRIN, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GENART.

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Philippe ROCHAT, Olivier LEMOINE, Florent CARÉ, Claude LAURENT, Annette DABIT, Sandrine KIEFER, Martine JONVILLE, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Jessica LEROY, Gérard LANDO, Jean-Benoît JANNOT.

ÉTAI(EN)T ABSENT(E)S) AVEC POUVOIR :

Mesdames :

Lætitia SACCHIERO donne pouvoir à Angélique GÉNART

Nelly LOMBARD donne pouvoir à Philippe ROCHAT

Laila AHADDAR donne pouvoir à Florent CARÉ

Liliane BOUROTTE donne pouvoir à Olivier LEMOINE

Céline ÉTIENNE donne pouvoir à Olivier GUCKERT

Conseillers en exercice : Présents : 24 - Votants : 29

Cette délibération annule et remplace la délibération 2022/069 du 11 avril 2022. Elle a pour finalité de régulariser la liste des salles mises à disposition ainsi que les tarifs de la salle des mariages et le hall d'honneur.

Les tarifs sont arrondis au 0,05 € le plus proche et seront effectifs au 1^{er} juillet 2022.

Vu le Code général des collectivités territoriales.

Vu l'avis de la commission du 9 juin 2022

salles	Effectifs maxi	Tarifs commerciaux		Tarifs non commerciaux	
		Journée	1/2 journée	Journée	1/2 journée
Salles de réunion					
Salle Commarchia	15	45,35 €	22,70 €	52,15 €	26,10 €
Salle Jean Lanois	19				
Petite salle du vélodrome	19				
Salle Pavillon Dom Calmet (Breuil)	19				
Salle de réunion Monplaisir	19				
Salle de formation Maison des entreprises	19	34,00 €	17,00 €	38,60 €	19,30 €
Salle du Conseil municipal	80	567,05 €	283,50 €	652,10 €	326,05 €
Grande salle du vélodrome	49	68,05 €	34,00 €	79,40 €	39,70 €
Salles de festivités / événements					
		journée ou week-end	1/2 journée	journée ou week-end	1/2 journée
Salle d'Honneur (Château Stanislas)	247	1 701,35 €	Pas de location à la 1/2 journée	1 956,50 €	Pas de location à

Salle des Mariages (Château Stanislas)		150 (debout) ou 50 (assis)	680,45 €	Envoyé en préfecture le 05/07/2022	
Hall d'Honneur (Château Stanislas)		60		Reçu en préfecture le 05/07/2022	
Salle des Roises (tout compris)		240 assis 445 debout (selon plans)	340,25 €	Affiché le	
Foyer Dom Calmet		80	136,10 €	ID : 055-215501222-20220705-22_093BIS-DE	
Salles culturelles					
			Journée (pas de location à la 1/2 journée)	Journée (pas de location à la 1/2 journée)	
Salle François Truffaut		200	283,50 €	328,90 €	
Salle Jean Baudru - Breuil		-	340,25 €	391,25 €	
Espaces extérieurs du Prieuré de Breuil		-	226,80 €	273,40 €	

Il est proposé au Conseil municipal :

- **DE VALIDER** les tarifs des locations des salles communales à partir du 1^{er} juillet 2022 selon le tableau ci-dessus.

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Le Conseil municipal, décide :

- **DE VALIDER** les tarifs des locations des salles communales à partir du 1^{er} juillet 2022 selon le tableau ci-dessus.

Le Maire
Jérôme LEFEVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification